ALPHA SEPTER®

Entretien ou ensemencement des fosses septiques et des fosses toutes eaux

- Description -

ALPHA SEPTER® est un activateur biologique parfumé pour fosses septiques et toutes eaux, à base de micro-organismes non pathogènes et d'enzymes.

ALPHA SEPTER® est présenté en pastilles effervescentes ensachées individuellement.

- Applications -

Entretien ou ensemencement de tout type de fosses :

- Fosses septiques
- Fosses toutes eaux
- Puisards

Ce produit peut être utilisé en complément des produits de traitement des urinoirs, toilettes, canalisations et surfaces des sanitaires : *URIBLOCK®, SCALE CONTROL, MICROFRESH®.*

- Avantages -

- Formulation concentrée ;
- Maintien de l'équilibre biologique des installations ;
- Suppression des problèmes d'engorgement et de remontée d'odeur ;
- Espacement conséquent des vidanges (3 fois moins minimum) ;
- Action rapide et renforcée grâce à la présence conjointe de micro-organismes (action durable) et d'enzymes (action immédiate) ;
- Ensemencement rapide des fosses septiques neuves et accélération du redémarrage après inutilisation prolongée ;
- Dissolution rapide du produit ;
- Produit naturel, exempt de soude caustique et respectueux de l'environnement ;
- Manipulation absolument sans danger : produit ni toxique, ni nocif ;
- Très bonne stabilité du produit et longue conservation ;
- Dosage et application facilités grâce au conditionnement en pastilles ensachées individuellement.

HYDRACHIM
Route de Saint Poix - 35370 Le Pertre - FRANCE
Tél : 33 (0) 2 99 96 80 08 - Fax : 33 (0) 2 99 96 82 00
www.hydrachim.com

- Mode d'emploi – Dosage -

Retirer le film plastique et mettre 1 pastille dans la cuvette des toilettes tous les 15 jours.
Attendre la fin de l'effervescence avant de tirer la chasse.

- Caractéristiques -

- Aspect : pastilles cylindriques
- Couleur : bleu-vert
- Parfum : citron
- Conservation : 2 ans

- Conditionnement -

Pots de 12 pastilles effervescentes de 20 g (cartons de 36) *(code produit : 7025008-785)*
Les pastilles sont ensachées individuellement.

- Précautions d'emploi – Stockage -

- Conserver hors de portée des enfants.
- Irritant pour les yeux.
- Contient du limonène, peut déclencher une réaction allergique.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.
- Contient des enzymes, ne pas respirer les poussières.
- Etiquetage : Irritant.

- Stocker le produit dans un endroit frais et sec. Conserver à l'abri du gel et éviter les expositions prolongées à des températures supérieures à 40°C.

Traitement biotechnologique

Conditions d'application particulières des produits de la gamme Actemia®

→ Les produits de désinfection et les détergents puissants sont toxiques pour les micro-organismes : appliquer les produits biologiques en dernier.
→ En cas de bouchage ou d'accumulation de matière importants, remettre les installations en état à l'aide d'interventions mécaniques ou de produits chimiques avant de démarrer le traitement.
→ La réussite du traitement sera directement liée au respect du dosage et à la régularité des applications.

Août 2010

Les renseignements que contiennent nos notices, nos lettres, nos rapports et nos comptes-rendus ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part. Nos résultats d'analyses sont également destinés à vous rendre service pour mieux connaître vos problèmes et vous conseiller le plus utilement possible. Comme notre Société n'est pas habilitée à effectuer des expertises officielles, les résultats qui vous sont communiqués en toute bonne foi et en toute objectivité, ne sauraient en aucun cas, être utilisés contre quiconque à titre de rapport d'expertise par exemple. Nos Agents et nos Ingénieurs se tiennent à votre disposition pour effectuer avec vous, sur votre propre matériel, les essais nécessaires pour mettre au point les applications correspondantes. En toute éventualité, on ne saurait arguer d'un défaut de nos propres produits sans en apporter la preuve formelle et précise. Notre responsabilité n'est nullement engagée en cas de contrefaçon de brevets ou de marques.